



## Site de Le Rheu

### Plaquette revendicative des élu(e)s CGT & FO :

Plusieurs dysfonctionnements au sein de l'entrepôt.

- Un sentiment d'insécurité et de mal-être se fait ressentir par tous les salariés du site. Sur les sujets de productivité, encombrement des allées, déplacement de plus en plus long pour les préparateurs et les caristes tout cela venant impacté et modifié leurs conditions de travail et leur santé.
- Des sujets qui restent sensibles et La Direction reste inactive sur ces sujets récurrents.

Petit rappel : **Article L4121-1 du Code du travail** :

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ces mesures comprennent :

- Des actions de prévention des risques professionnels
- Des actions d'information et de formation
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.
- L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

### Pour l'ensemble des équipes

- Neutralisation de l'item « gains et pertes » de l'intéressement collectif 2017
- Pas de travail le samedi pour les + 55 ans.
- Prise en compte de l'âge et de l'ancienneté pour définir le taux de polyvalence (pour les séniors 50 % du temps de travail effectif et au volontariat).
- Distinction de l'ancienneté.
- La revalorisation des montants pour les grilles préparateurs et caristes pour un montant à 25% du salaire de base (Harmonisation 2007).
- La prise en compte des distances parcourues pour les manquants et mise à quai.
- Une meilleure gestion des affectations des commandes (multi clients) et des circuits.
- Une meilleure gestion du taux de polyvalence.

### Préparateurs :

- Prise en compte systématique des déplacements pour le rattrapage des manquants.
- Critériser et mieux planifier la polyvalence

### Caristes :

- **Nous demandons des titularisations sur le métier Cariste. PEUT-ETRE 6 ?! WAW !!!!!**

- Prise en compte systématique des déplacements de plus de 2 cellules.
- Priorisé les caristes titulaires seniors (45 ans) sur les métiers stockage et palettes complète (pour ceux qui le souhaitent).
- Prise en compte du temps perdu sur les journées de faible activité.

### Travail de nuit :

- 2 jours consécutifs de repos toutes les semaines.
- Prise en compte du poids dans la productivité.

### Emballages :

- Augmentation de la prime de prod' de 70 euros.
- 2 jours consécutifs de repos toutes les semaines pour les travailleurs de nuit.

### Nettoyages et Achemineurs :

- La revalorisation du taux horaire pour ces deux services
- La mise en place d'une prime d'activité d'une valeur de 100 euros selon les résultats de l'enquête set et de la casse Entrepôt.

### Réception, Expédition :

- Augmentation de la prime de prod' de 70 euros.
- Nous demandons des titularisations sur les métiers de pointeur certifieur.

### Qualité :

- Augmentation de la prime de prod' de 70 euros.

Ces revendications semblent légitimes et en adéquation avec la réalité du terrain. Les salariés du site démontrent tous les jours leur implication et ne manquent pas de courage et de volonté pour réaliser des objectifs parfois ambitieux avec pour certains l'arrivée des Hypermarchés.

Toutes ces revendications permettront sans aucun doute à améliorer nos conditions de travail, le taux d'AT, Maladie, Ambiance et de travailler dans le respect de chacun.

**C'est pour cela que les élu(e)s CGT et FO exigent des réponses (Favorables)  
au plus vite...**

Nous restons à l'écoute de la Direction sur d'éventuelles propositions afin de maintenir un dialogue respectueux et professionnel.